



**ACADÉMIE
DE DIJON**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
de la Nièvre

Division de l'Organisation Scolaire,
des Établissements et des Personnels (DOSEP)
Gestion collective des personnels du 1^{er} degré public

Affaire suivie par :
Dominique CAILLOT
Tél : 03 86 21 70 18
Mél : dip58.1degre@ac-dijon.fr
19 Place Saint-Exupéry
CS 70074
58 028 NEVERS cedex

Nevers, le 8 juin 2026

L'inspectrice d'académie,
directrice académique des services
de l'Éducation nationale de la Nièvre

à

Mesdames et messieurs les IEN
pour information

Mesdames et messieurs
les enseignants du premier degré
pour attribution

Objet Ajustement du mouvement départemental des enseignants du premier degré

Références Lignes directrices de gestion ministérielles relatives à la mobilité des personnels du ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports (BOEN spécial n°5 du 31 octobre 2024),
Lignes directrices de gestion académiques relatives à la mobilité des personnels (comité social d'administration académique du 7 février 2025).

1) Participants

Sont concernés par l'ajustement du mouvement :

- les personnels restés sans poste à l'issue du mouvement,
- les titulaires de secteur, ayant ou non participé au mouvement,
- les enseignants du premier degré intégrés suite aux procédures d'ineat/exeat,
- les personnels en réintégration tardive,
- les personnels dont la situation particulière doit être étudiée à titre exceptionnel suite à une demande de révision d'affectation considérée comme recevable par l'administration.

Qu'ils soient à temps complet ou temps partiel, ces enseignants formuleront des vœux dans la liste proposée. Ils classeront les postes par ordre de préférence dans la limite de 40 postes.

Les personnels sans poste affectés lors de l'ajustement le seront à titre provisoire. Les titulaires de secteur seront affectés à l'année.

Les titulaires de secteur pourront bénéficier d'une priorité d'affectation si le vœu n°1 est recomposé au moins à 25 % à l'identique du poste obtenu à la rentrée 2025.

2) Postes au mouvement

Les postes proposés au mouvement sont :

- **les postes entiers** demeurés vacants à l'issue du mouvement.
- **les postes fractionnés**. Ceux-ci sont constitués de regroupements de supports libérés par des décharges de direction, des temps partiels ou des allègements.
- **les postes spécialisés restant vacants**. Les enseignants s'étant engagés formellement à passer le CAPPEI bénéficieront d'une priorité sur les postes correspondant à l'option qu'ils souhaitent préparer.
- **les postes de direction 2 classes et plus vacants**. L'enseignant nommé sur l'un de ces postes à titre provisoire n'est pas systématiquement chargé de l'intérim de direction. L'IEN de circonscription sollicite en premier lieu tous les adjoints de l'école pour assurer l'intérim. Sans volontaire, il pourra éventuellement faire appel à l'enseignant nommé à titre provisoire. Chaque situation sera examinée individuellement au sein de l'école par l'IEN en charge de la circonscription.

3) Calendrier prévisionnel des opérations

- **du vendredi 26 juin 2026 à 9 h au lundi 29 juin 2026 à 23 h : saisie des vœux**
- **le jeudi 2 juillet 2026 à 9 h : accès aux résultats.**

4) Procédure

a) Connexion à l'application « Ajustement » :

- les participants devront se connecter à l'application « Ajustement » via une icône "Ajustement" disponible sur leur PIA (portail intranet académique)
- Identifiant : votre identifiant I-Prof (le même que celui utilisé pour le mouvement)
- Mot de passe : votre NUMEN ou si vous l'avez changé, votre mot de passe.

b) Consultation et saisie des postes dans l'application « Ajustement » :

- les participants pourront consulter les postes ;
- ils devront saisir les codes des postes retenus dans l'ordre souhaité dans la limite de 40 postes ;
- ils valideront la page, ce qui permettra de vérifier la saisie.

À noter : il est possible de modifier les vœux saisis jusqu'à la fermeture du serveur.
L'annexe 1 présente les étapes de la saisie, et une aide en ligne est disponible dans le menu « vœux » en cliquant sur le bouton « guide ».

En cas de problème sur les postes ou les règles de la phase d'ajustement, les agents devront envoyer un mail à mouv58@ac-dijon.fr.

En cas de problème technique, les agents devront déposer une demande sur le Centre de services en cliquant sur le lien Assistance du menu de l'application « Ajustement ».

c) Résultats du mouvement :

Les participants pourront prendre connaissance des résultats du mouvement à compter du jeudi 2 juillet 2026 en se connectant sur l'application « Ajustement ».

5) Traitement des candidatures

Les candidatures seront départagées en fonction du barème. Celui-ci est établi en fonction du corps, grade et échelon de l'agent :

Échelon détenu :				Points
<ul style="list-style-type: none"> - au 31 août 2025 pour un échelon acquis par promotion, - au 1^{er} septembre 2025 pour un échelon acquis par classement ou reclassement. 				
Instituteurs	Professeurs des écoles			
	<i>Classe normale</i>	<i>Hors classe</i>	<i>Classe exceptionnelle</i>	
1er échelon				0
2ème échelon	1er échelon			0,33
3ème échelon	2ème échelon			1
4ème échelon	3ème échelon			3
5ème échelon	4ème échelon			5
6ème échelon	5ème échelon			7,5
7ème échelon				10,5
8ème échelon	6ème échelon			13,5
9ème échelon				17
10ème échelon	7ème échelon			21
11ème échelon	8ème échelon	1er échelon		25
	9ème échelon	2ème échelon		26
	10ème échelon	3ème échelon	1er échelon	27
	11ème échelon	4ème échelon	2ème échelon	28
		5ème échelon	3ème échelon	30
		6ème échelon	4ème échelon	33
		7ème échelon		35
			5ème échelon	37

À barème égal, les critères discriminants sont les suivants :

- 1^{er} critère : nombre d'enfants de moins de 18 ans,
- 2^e critère : numéro aléatoire généré par l'application « Ajustement ».

À l'issue du mouvement, tous les postes vacants devront être pourvus.

Aussi les postes non demandés seront confiés aux enseignants restés sans poste possédant le plus petit barème.

Les enseignants n'ayant rien obtenu à l'issue de l'ajustement seront nommés lors du dernier ajustement prévu mi-juillet ou fin août 2026. Lors de ce deuxième ajustement, les personnels sont nommés sur les seuls postes restant vacants, sans possibilité de tenir compte des vœux émis précédemment.



Francette DALLE MESE

DOSEP
Affaire suivie par Dominique CAILLOT
Tél : 03 86 21 70 18
Mél : Mél : dip58.1degre@ac-dijon.fr
19 Place Saint-Exupéry
CS 70074
58 028 NEVERS cedex

PJ : - annexe 1 : aide pour la navigation dans l'application « Ajustement »

ANNEXE 1

AIDE POUR LA NAVIGATION dans l'application « Ajustement »

Pour saisir les postes souhaités dans l'onglet « Vœux » :

Cliquer sur le « + » dans la colonne « Action » pour ajouter les postes souhaités qui apparaissent dans la zone « postes disponibles ».

Choix des vœux

Candidat sur lequel vous souhaitez ajouter des vœux : SOPHIE

Vos vœux

Ordre	Code	IEN	RNE Etab	Dénomination	Adresse	Ville	Nature	Spécialité	Fraction	Action
Aucun vœu n'a encore été fait										

Affichage de l'élément 0 à 0 sur 0 élément

Postes disponibles

Liste des postes disponibles pour ce candidat

Code	IEN	RNE Etab	Dénomination	Adresse	Ville	Nature	Spécialité	Fraction	Action
314	CIRCONSCRIPTION 1ER DEGRE IEN AUXERRE I	0891128T	ECOLE MATERNELLE PUBLIQUE	Place de la Mairie	Escolives-Sainte-Camille	ENSEIGNANT CLASSE PREELEMENTAIRE	SANS SPECIALITE	100%	+
314	CIRCONSCRIPTION 1ER DEGRE IEN AUXERRE I	0891128T	ECOLE MATERNELLE PUBLIQUE	Place de la Mairie	Escolives-Sainte-Camille	ENSEIGNANT CLASSE PREELEMENTAIRE	SANS SPECIALITE	50%	
512	CIRCONSCRIPTION 1ER	0890442X	ECOLE	2.rue des	Charbuy	ENSEIGNANT CLASSE	SANS	50%	

Les postes sélectionnés apparaissent alors dans « vos vœux ».

Afin de les classer dans l'ordre souhaité, utilisez les flèches dans la colonne « action » ;

Accueil | Supports | Voeux | Participants | Priorités | Résultats | ADMINISTRATION | Statistiques | Départements | Utilisateurs

Choix des voeux

SOPHIE

Enregistrer

Pour modifier l'ordre des voeux du candidat

Vos voeux

CSV Excel Guide

Ordre	Code	IEN	RNE Etab	Dénomination	Adresse	Ville	Nature	Spécialité	Fraction	Action
1	314	CIRCONSCRIPTION 1ER DEGRE IEN AUXERRE I	0891128T	ECOLE MATERNELLE PUBLIQUE	Place de la Mairie	Escolives-Sainte-Camille	ENSEIGNANT CLASSE PREELEMENTAIRE	SANS SPECIALITE	100%	[Up] [Down] [Trash]
	Code	IEN	RNE Etab	Dénomination	Adresse	Ville	Nature	Spécialité	Fraction	
	314	CIRCONSCRIPTION 1ER DEGRE IEN AUXERRE I	0891128T	ECOLE MATERNELLE PUBLIQUE	Place de la Mairie	Escolives-Sainte-Camille	ENSEIGNANT CLASSE PREELEMENTAIRE	SANS SPECIALITE	50%	
	512	CIRCONSCRIPTION 1ER DEGRE IEN AUXERRE I	0890442X	ECOLE ELEMENTAIRE PUBLIQUE	2 rue des Ecoles	Charbuy	ENSEIGNANT CLASSE ELEMENTAIRE	SANS SPECIALITE	50%	
2	10396	CIRCONSCRIPTION 1ER DEGRE IEN AUXERRE I	0890457N	ECOLE ELEMENTAIRE PUBLIQUE TACUSSEL	9 boulevard du Docteur Tacussel	Chabis	ULIS ECOLE	ULIS UE TROUBLES FONCTIONS COGNITIVES	100%	[Up] [Down] [Trash]
	Code	IEN	RNE Etab	Dénomination	Adresse	Ville	Nature	Spécialité	Fraction	
	10396	CIRCONSCRIPTION 1ER DEGRE IEN AUXERRE I	0890457N	ECOLE ELEMENTAIRE PUBLIQUE TACUSSEL	9 boulevard du Docteur Tacussel	Chabis	ULIS ECOLE	ULIS UE TROUBLES FONCTIONS COGNITIVES	100	

Supprimer ce voeu pour le candidat

Valider la page, en cliquant sur « enregistrer » en haut à droite de la page. Vous pouvez modifier votre saisie jusqu'à la fermeture du serveur en vous connectant.